

## APPLIQUER LA LOI ANTI- ENDOMMAGEMENT DE 2012 LORS DE LA CONDUITE DE TRAVAUX



### **PUBLIC CONCERNE/PRE REQUIS :**

Conducteurs de travaux  
avec expérience

### **FORMAT DE GROUPE :**

6 à 8 stagiaires

### **DUREE :**

10.5 heures soit 1.5 jours  
discontinus

### **DATES :**

Du 4 janvier au 30 mars  
2024 (à préciser)

### **LIEU :**

En vos locaux

### **ORGANISMES : ETP BFC**

### **COUT :**

1650€ pour un groupe

**VALIDATION :** Attestation  
de formation

**Débouchés,**                    **poursuite**  
**d'études :** Non

### **Objectif général :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Partager avec le responsable de projet et les exploitants de réseaux les bonnes pratiques imposées par le décret de 2012
- Préparer son chantier administrativement et techniquement
- Gérer les points d'arrêt imposés par la réglementation
- Garantir les intérêts de l'exécutant de travaux en cas d'aléas

### **Contenu de la formation :**

- Le périmètre de la réglementation :
  - Exemptions, réseaux sensibles, non-sensibles
- L'échéance de 2026 :
  - Classe A, PCRS
- Les principales obligations des parties prenantes :
  - Responsable de projet
  - Exploitant de réseaux
  - Exécutant de travaux
- Les compétences des intervenants et les autorisations d'intervention
  - Travaux urgents
- La préparation des travaux
  - Cadre des IC, OL, ML
  - Cadre DT-DICT conjointe
- L'exécution dans le respect de la réglementation
  - Cas particuliers des branchements
  - Points d'arrêt
  - Recours aux CTF
- Les responsabilités
  - Cas particuliers des endommagements hors zone de précaution

### **Méthodes utilisées :**

- Apports théoriques et méthodologiques (savoirs et savoir-faire)
- Etudes de cas
- Echanges appuyés par des REX

### **Accessibilité aux personnes handicapées :**

L'Ecole des TP adapte les conditions d'accueil à ses formations et d'accès de ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les adaptations possibles, contactez notre référent handicap.